Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 68 (1929)

Heft: 5

Artikel: Aménités conjugales

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222398

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maintenant qu'il osait s'exprimer franchement, il confia ses peines à sa femme, en lui faisant

remarquer ceci:

Toi, tu n'aurais rien à risquer d'aller par là-bas. Tu as appris l'allemand dans un pensionnat à Horgen, chez les demoiselles Laiderat, mais moi, je n'ai été que douze mois en échange à Bümpliz où l'on me parlait toujours le français. Si au Conseil national, « ils » s'exprimaient en « Berndütsch », il y aurait peut-être possibilité de s'entendre, parce que c'est une langue qui ne connaît pas tant de détours et de compliments. On dit « wotsch oder wotsch nit » et puis c'est tout. Mais si les discours se font en bon allemand, comment veux-tu que je m'en sorte?

Madeleine qui, elle, raffolait ouvertement des « dignités », comme elle disait, et qui voyait son François, le grand homme de Champgras, débarquer triomphalement à Lausanne en qualité de Conseiller fédéral, ne partageait point les scru-

pules de son mari.

- Ah, la belle affaire que de ne pas connaître l'allemand. Pour voter, ce n'est pourtant pas nécessaire et tu pourras toujours t'en tenir à ce que feront les autres députés vaudois de ton

- Oui, sans doute, mais si j'étais amené par les circonstances à prendre la parole dans une discussion, je me trouverais embarrassé, parce que je n'aurais compris qu'une partie des ora-
- Dans ces cas-là, François, tu serais bien bon de te préoccuper de ce qu'ont « talmatché » les « allemands ». Dis seulement ce que tu as sur le cœur et laisse les autres conseillers se déméler comme ils voudront. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire que chacun prenne la parole, le principal est qu'on soit là pour voter du bon
- Oui, cependant il faut penser à tout, car on ne sait jamais ce qui peut vous tomber dessus. Par exemple, s'il m'arrivait ce qui est survenu à notre éminent concitoyen M. Ernest Chuard et que je sois élu conseiller fédéral contre mon gré, sans avoir eu le temps d'y réfléchir, ce serait une vilaine histoire. Dans la suite, il faudrait bel et bien que je puisse saisir le sens de tous les discours que l'on m'adresserait touchant la gestion de mon département, que ces discours se débitent en allemand ou en français, peu importe.
- François, il y a pas là de quoi t'en faire, parce que, toi conseiller fédéral, nous devrons habiter la ville fédérale et alors il me sera possible d'assister aux séances du Conseil national. J'irai me placer sur la tribune où nous étions assis lors de notre dernier voyage à Berne. Ainsi, je pourrai toujours facilement te renseigner sur

ce qui se dira en allemand. - Et les lettres dont je ne comprendrai pas

un mot et qu'il me faudra signer?

- Tu les signeras de confiance, attendu que tu pourras sûrement te fier à tes chefs de service qui sont, je pense, payés pour faire du bon travail.

- Et aux séances du Conseil fédéral qui me traduira les discours de MM. Schulthess, Haab,

Häberlin et Scheurer?

4

- Il me semble que vous pourriez tenir vos séances à ta cave, tout aussi bien que vous le pratiquez ici quand la municipalité a des affaires à discuter. En étant tes hôtes et en buvant ton « Epesses », tes collègues n'oseraient pourtant pas faire autrement que de s'exprimer en ta langue, à moins qu'ils ne s'en tiennent au « Wotsch oder wotsch nit », ainsi que tu dis qu'on parle le « Berndütsch »

- Si tu te représentes que les conseillers fédéraux n'ont que trois séances par année comme notre municipalité, tu te mets le doigt dans l'œil. On m'a dit qu'ils se réunissent deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, sans compter les séances extraordinaires. Te représentes-tu ce que cela me coûterait de les héberger si souvent? Non, je n'irai pas à Berne pour me ruiner. Aussi, tout bien réfléchi, j'écrirai après-demain au capitaine Ducran que je suis trop occupé pour pouvoir encore accepter le mandat de con-

seiller national. Il y en a assez d'autres qui ne diront pas non.

- Voilà bien les hommes; dès qu'ils ont une contrariété, ils perdent courage. Allons, François, accepte au moins le siège au Conseil natio-nal! Si jamais tu devais être élu au Conseil fédéral, cela ne se passera pas dès ton arrivée à Berne. En attendant, tu auras le temps d'apprendre un peu l'allemand à force de l'entendre parler pendant les sessions. Ne te souviens-tu plus que le vieux régent Jeannot disait toujours que pour apprendre une langue il n'y avait rien de tel que de respirer l'air du pays où elle se parle? Quelques mois de séjour à Marseille et l'on en revient tout plein de l'« assent » de la Cannebière! C'est la phrase que le vieux Jean-not répétait souvent à l'école. A Berne, ce sera comme à Marseille. Vas-y sans crainte, François, c'est moi qui te le dis. En finale, tu n'es pas plus bête qu'un autre.

En écoutant le dernier argument de sa femme, Nourrisson se disait qu'elle et le vieux Jeannot pourraient bien avoir raison. C'est pourquoi il

ajouta avec son petit air de martyr: Puisqu'il est écrit quelque part, je crois dans le Coran, « Ce que femme veut, Dieu le veut », je vois bien qu'il faudra que je me sacrifie, attendu qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Aimé Schabzigre.

FINE RÉPARTIE



NE compagnie de pontonniers établissait un pont sur l'Arve. Pendant ce temps, les deux tambours avaient reçu du capitaine l'ordre de s'exercer sur l'autre rive, derrière un bosquet de vernes.

Sur ces entrefaites, une savoyarde vint à passer près des tambours avec son âne qui se mit

à braire.

Un lieutenant genevois en reconnaissance arriva aussi à cet endroit. Amusé par ce bruyant tapage, il s'approcha des soldats qui prirent aussitôt la position.

- Ah! vous faites de la musique, leur cria-til en riant, et vous êtes trois musiciens! Ce disant, il leur montrait Aliboron claironnant. -Savez-vous ce qu'il joue celui-là? leur demanda-t-il, malicieusement.

- Oui, mon lieutenant, c'est le rappel aux officiers! répondit avec à-propos l'un des tam-A. Mex.



EXTRAIT DU REGISTRE DES BAPTÊMES DE LA PAROISSE DE PULLY

Un ami du Conteur et de l'histoire de notre pays a bien voulu nous donner connaissance de la pièce suivante. Merci!

L'an 1652 au mois de Juin.

On a fait refondre le 2de Cloche de Pully, laquelle pesoit au poids de Vevez

385 Livres savoir:

Etant refondue a pesé 435 Ainsi a été augmenté de 200 Fl. On a payé pour la refondre, savoir Item pour la décale à 6 LL par quintal Monte à 23 LL. par quintal d'augmentation à 50 LL.

= 73 LL. à 8 batz ft. 146 Fl. Elle coute donc 346 Fl.

(signé:) Jn. Raccaud Pastr. La grande cloche a été refondüe l'an 1789.

Quod scriptum sit in Memoriam posteris.

L'an 1788. — Le 18e avril on a apperçu à Pully et à Lutry un léger tremblement de terre. Le 25me May de ditte année, jour du Diman-che, on a ressenti à Midy et un quar, un tremblement de terre qui a excité grand bruit dans la Cure, les planchers et les boizages ont forte ment éclatté Cependant, par la grace de Die il n'y a point eû de mal.

On l'a ressenti aussi plus ou moins par to le village, de même qu'à Lausanne, Lutry

presque dans tout le païs L'an 1788. — Ce jour là il faisoit une grand

chaleur, qui même augmenta les jours suivant L'an 1789. — Sur la fin du mois de Mars grande Cloche de Pully s'étant fendüe, on le envoyée à Vevey pour la refondre et augmente et le 9me aout suivant a été le premier dimanche que l'on a commencé à la sonne.

Cette même année 1789 l'hyver a été si rud depuis avant le Nouvel an jusqu'au mois d Mars, que les bleds ont été cuits en divers et droits, aussi le froment s'est vendu en aous 7bre. et 8 bre. jusqu'à 36 baches le quarteron Lausanne et le beau jusqu'à 38 batz ;

Sur la fin de l'année il s'est vendu encore ju qu'à 33 batz, et les autres graines à proportion Leurs Excellences, par un effet de leur pate nelle bienveillance pour leurs sujets, en ont fa venir de Souabe et de Bavière plusieurs millie de sacs de froment qu'ils ont fait vendre da le païs seulement à 24 batz le quarteron, depu 8 bre. 1789 jusqu'en 7 bre. et X bre. de 1790. ensuite à 23 et 21 batz.

Distribution du travail. — Comment faites-vo pour visiter une grande ville en deux jours? — C'est bien simple. Nous sommes trois. Ma femme visite les églises, ma fille les musées, et moi les a-

fés et les restaurants. Le soir, nous nous ra-

Aménités conjugales. — Marguerite, votre cati est insupportable! il m'a tellement mordu ce mat qu'il a enlevé un morceau de mon pouce. — Oh? comme je le regrette! Cette pauvre be est au régime lacté, et le médecin a défendu qu'el lui donne de la viande...

DISCOURS DU BRIGADIER DELESSER!



OTTERAT prend congé des agents de poste de St-François. Soirée d'adien au cours de laquelle la brieval. sert a prononcé le discours suivant:

« Commissaire!

Jen 'ai pas l'habitude de tenir des discours public n'étant, Dieu merci! ni avocat, ni nistre. On ne m'a jamais entendu causer da une cantine, pas plus à un tir fédéral qu'à u abbaye et si j'essaye de me risquer ce soir c'e primo, parce qu'on me l'a demandé, et second parce que ça me fait plaisir.

N'empêche que je suis bien embarrassé paro qu'on a tant de choses à vous confier que j'en

veux oublier passé la moitié!

Voilà trente ans que vous servez dans la police et on était encore gamins que vous nou dressiez déjà des rapports pour maraude, b clage de vitres et tout le restant. Et, quand s'est mis dans la police pour qu'elle ne pui plus nous embêter, vous étiez déjà commissai Eh bien! et ça je le dis parce que c'est vrai, ne pouvait pas mieux tomber. Inutile!... Vo avez toujours trouvé moyen de nous commande sans nous commander, de nous engueuler sa nous engueuler, de nous fatiguer sans nous br gander et de nous surveiller sans nous espionne Vous aviez le droit de nous traiter comme inférieurs et vous nous avez traités comme d' Vaudois... Qu'en est-il résulté? C'est qu' Poste on n'a jamais de discipline, pas la br que!... Seulement entendons-nous: on avait meilleure de toute, puisqu'on vivait en famil Vous étiez le papa, nous les gamins et ça marchait d'attaque! Quand est-ce qu'on a eu de niaises ensemble? Oh! on s'est bien chican quelquefois, mais ça n'a jamais dépassé un cer tain point. Le pis du pis que vous nous aye eu dit, c'est: Bougre d'Allemand!... Jama vous n'avez été plus loin... Aussi, et ça c'est vra on vous regrettera longtemps et on n'a pa voulu vous quitter comme ça: on s'est arrang entre nous et, ma foi! on aurait voulu faire davantage, mais on n'est actionnaire ni les un ni les autres, et on vous offre, et de bon cœur et vous l'accepterez comme on le donne, ce cof-